

Annexe 1 - page 1 au rapport n° R-SDIS32-25-041 au CASDIS du 15 décembre 2025

TARIFS 2026		
I - LES PCP PROGRAMMABLES		
FRAIS DE MOBILISATION ET UTILISATION DES MOYENS EN PERSONNELS ET MATERIELS		
Mobilisation et utilisation des Personnels matériels	94,00 €	La durée totale est celle réellement passée sur site. Toute heure commencée est due. La première heure est indivisible, les créneaux suivants sont gérés à la 1/2 heure.
	par heure et par agent	
Personnel en Garde Postée	1 indemnté de sous-officier à 120% couvrant la garde postée et les frais annexes	
Personnel en Astreinte	10 % de l'indemnité de sous-officier	
II - LES PCP NON PROGRAMMABLES		
Destruction d'hyménoptères en cas de carences de l'initiative privée		377,00 €
Dégagement de personnes non vulnérables bloquées dans un ascenseur		754,00 €
Ouverture de porte non motivée		754,00 €
Aminaux errants sans risque		377,00 €
Activités opérationnelles	Personnel seul	Sapeur-pompier non spécialiste : 1 indemnté de sous-officier à 100 % / h
		Sapeur-pompier spécialiste - commandement - SSSM : 1 indemnté d'officier à 100 % / h
		19h00-7h00 + week-end + jour fériés : Majoration de l'indemnité à 200 % / h
	Immobilisation de véhicule < 3,5 T	251 € / h
	Immobilisation de véhicule > 3,5 T	502 € / h
	Prêt de matériel	Restitution sous 48h00 si non facturation à la valeur à neuf
III - LES PCP NON PROGRAMMABLES ET HORS CONVENTION DE TRANSPORT		
Relevage en EHPAD		587,00 €
Hélistation		587,00 €

Annexe 1 - page 2 au rapport n° R-SDIS32-041 au CASDIS du 15 décembre 2025

TARIFS 2026			
IV - IMMOBILISATION OU PRÊT DE MATERIELS			
Prêt de matériel non roulant		125,00 € / jour	
Kit formation PSC1 - SST		100,00 € / jour	
V - FORMATIONS DE PREMIERS SECOURS			
GQS	De 4 à 15 stagiaires	265,00 €	
PSC 1	Par stagiaire	79,00 €	
SST		249,00 €	
Recyclage SST		93,00 €	
Passerelle		125,00 €	
Utilisation DAE		22,00 €	
Jury SSIAP 1		286,00 €	
REPAS - HÉBERGEMENT			
NOTA : tarification identique aux SDIS de Midi-Pyrénées		1/2 pension	pension complète
Autres formations au bénéfice de SP extérieurs à la région MP par jour et par stagiaire		175,40 €	231,70 €
Formations au bénéfice de SP de la région Midi-Pyrénées par jour et par stagiaire		112,60 €	174,40 €
VI - LOCATIONS DE SALLES			
	Demi-journée	Journée	
Salle des Assemblées + salle contigüe (salle Astarac)	219,00 €	271,00 €	
Salle des Assemblées	153,00 €	205,00 €	
Salle André Balech (moins de 30 personnes)	100,00 €	152,00 €	
Salle André Balech (30 à 70 personnes)	153,00 €	205,00 €	
Salle André Balech (plus de 70 personnes)	219,00 €	271,00 €	
Salle Astarac et autres salles	100,00 €	152,00 €	
Bureaux	53,00 €	80,00 €	
Salle de réunion des CIS	100,00 €	152,00 €	
VII - ATTESTATIONS D'INTERVENTION			
Attestation *	l'unité	12,00 €	

* Le montant indiqué est une estimation du coût de la fourniture du document ; il n'est pas appliqué à l'utilisateur.